

SITUATION DE LA FERME GERS

ANNÉE 2025

RAPPORT TECHNIQUE SUR LES CONSÉQUENCES DES ALEAS CLIMATIQUES (DOSSIER EXONÉRATION TFNB)



4 NOVEMBRE 2025





EVENEMENTS METEOROLOGIQUES 2025

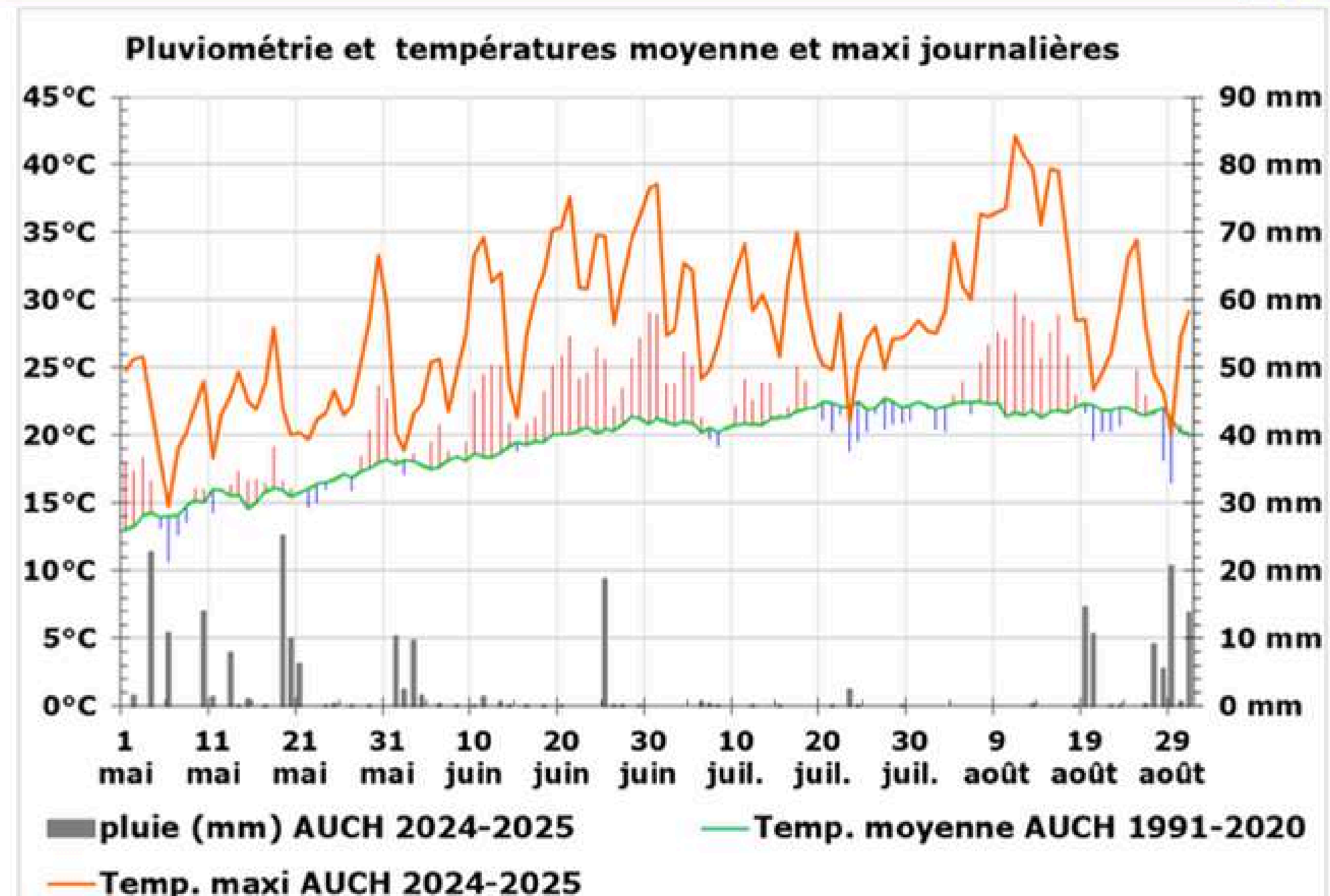
Sur le plan météorologique, la campagne qui s'achève a été marquée par des événements qui ont fortement impacté notre agriculture :

- Des épisodes de grêles et de ravinements fréquents entre début mars et fin août qui ont impacté quasiment tout le Gers et toutes les cultures sur l'ensemble de cette période : 09/03/25 - 13/03/25 - 14 et 15/04/25 - 04/05/25 - 10 et 11/05/25 - 19/05/25 - 13/06/25 - 25/06/25 - 31/08/25
- Un été sec et chaud, avec 2 vagues de chaleur
- Une très faible pluviométrie entre le 4 juin et le 18 août
- Des températures $>35^{\circ}\text{C}$ voire 40°C fin juin et mi-août

Une sécheresse exceptionnelle

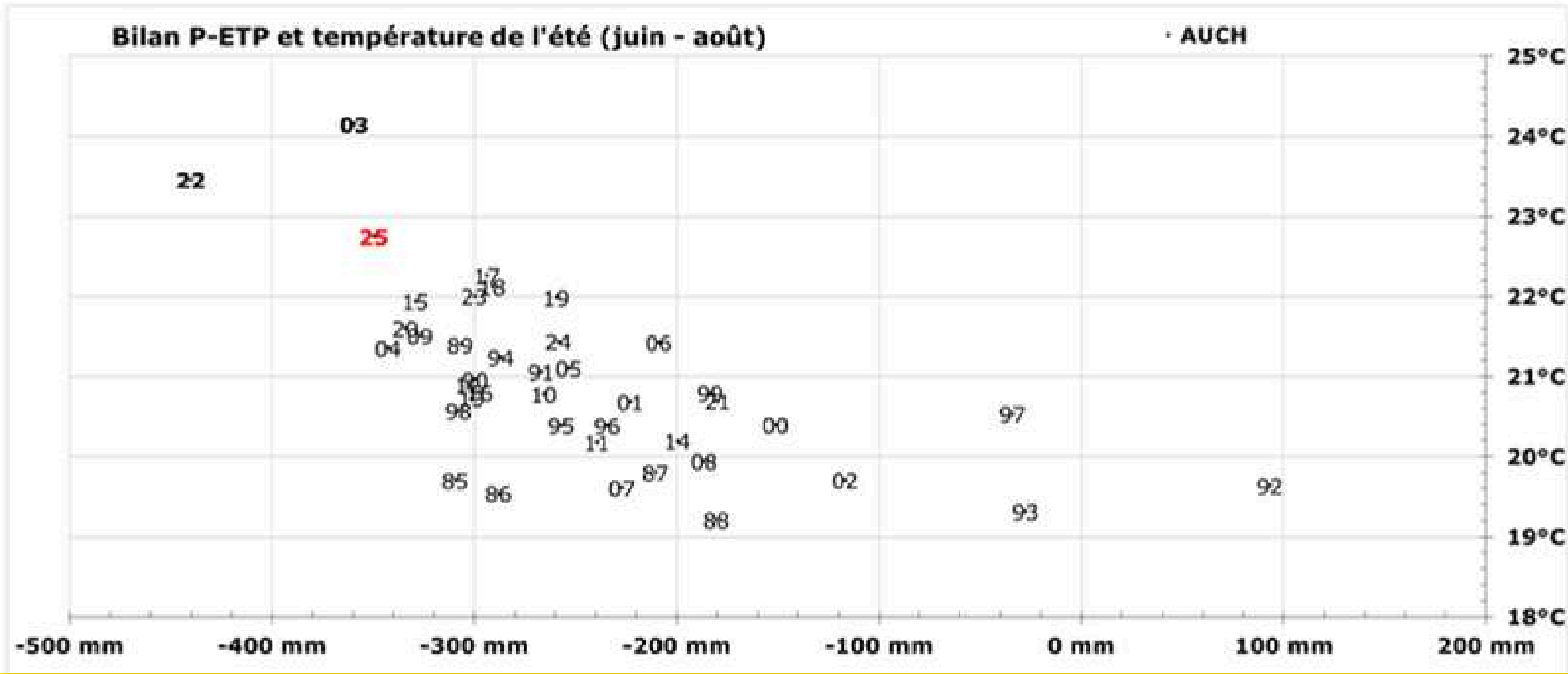


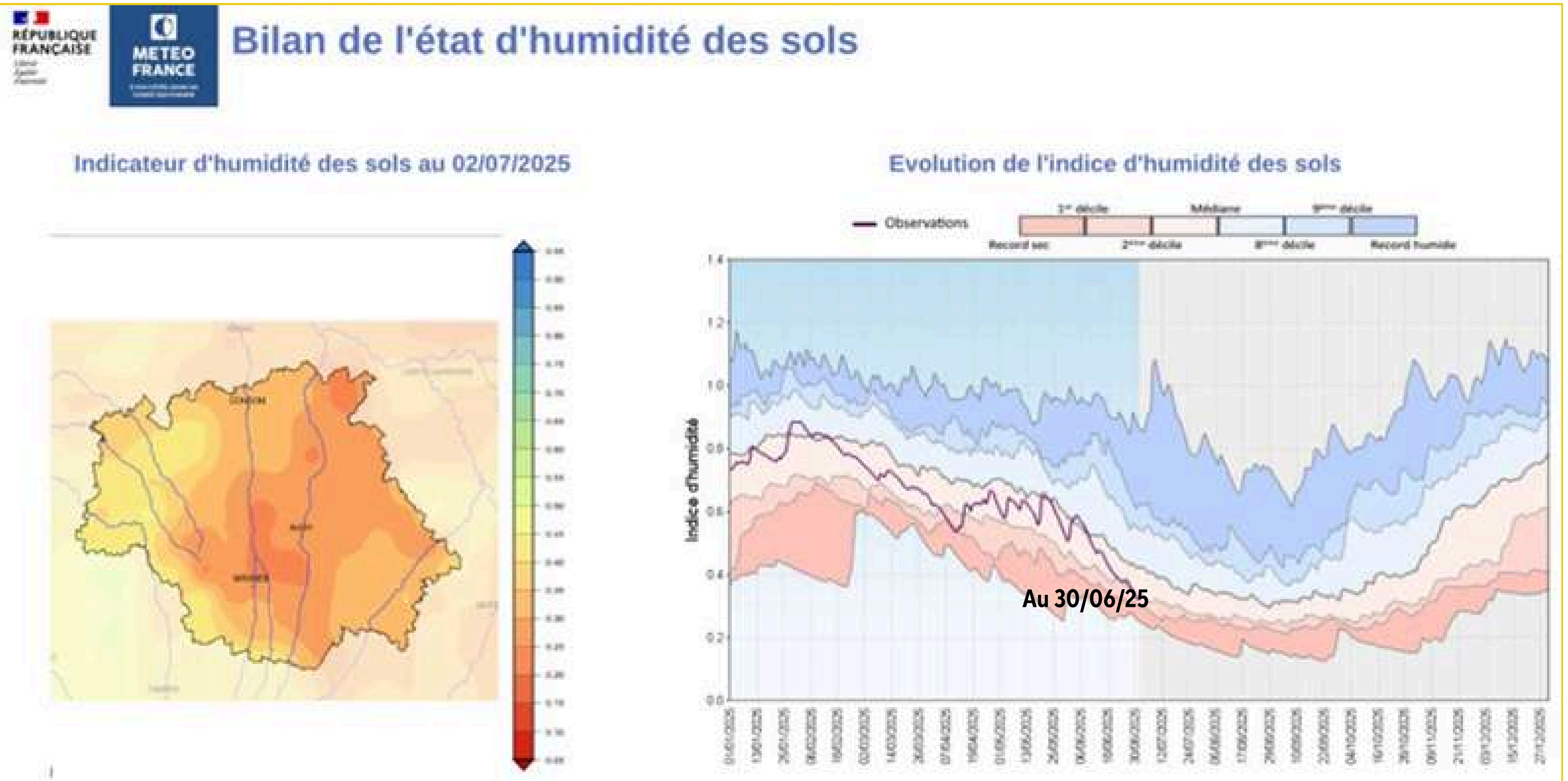
Un été sec et chaud, avec 2 vagues de chaleur



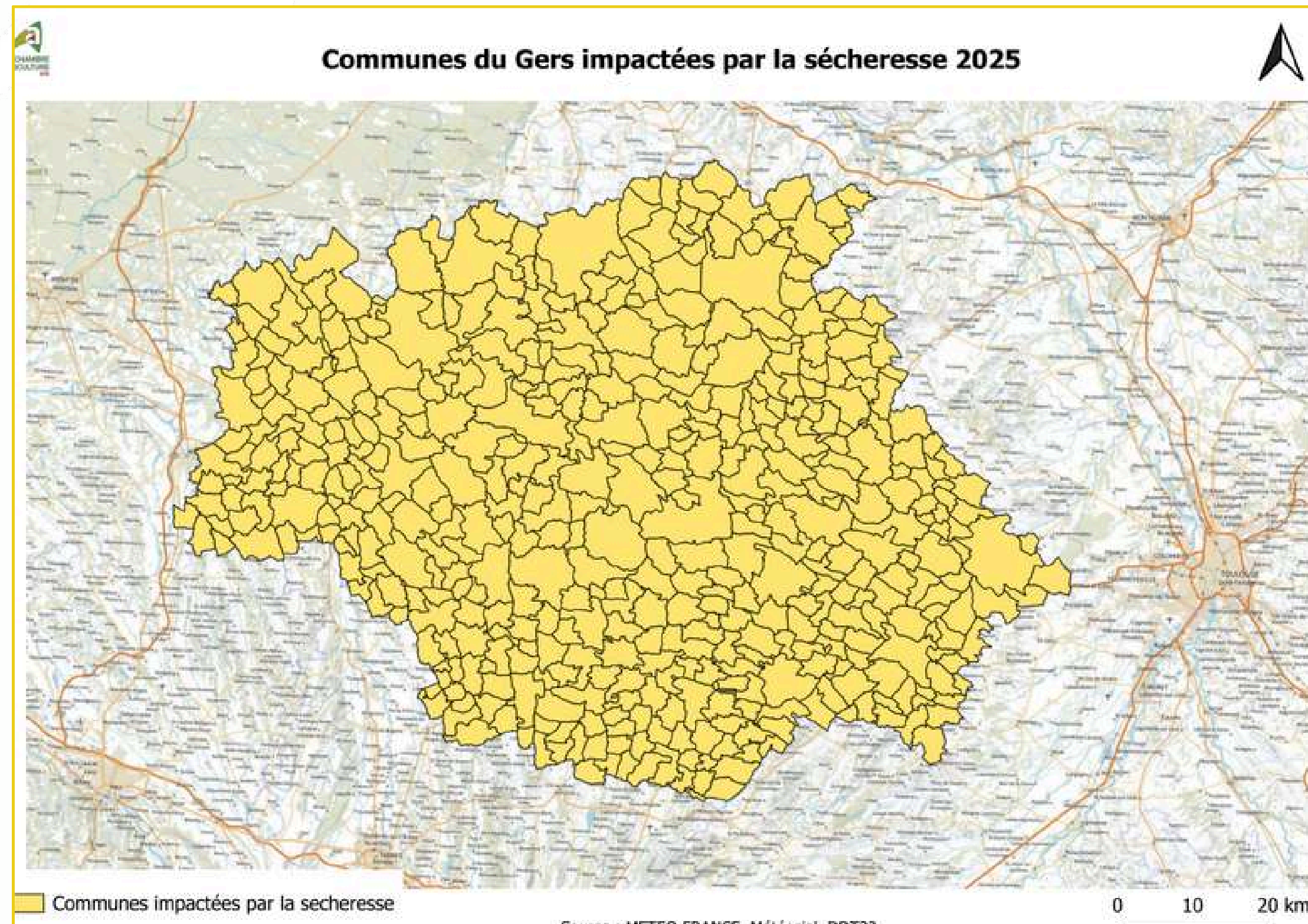


■ 3^{ème} été le plus chaud et avec le bilan hydrique le plus négatif après 2003 et 2022



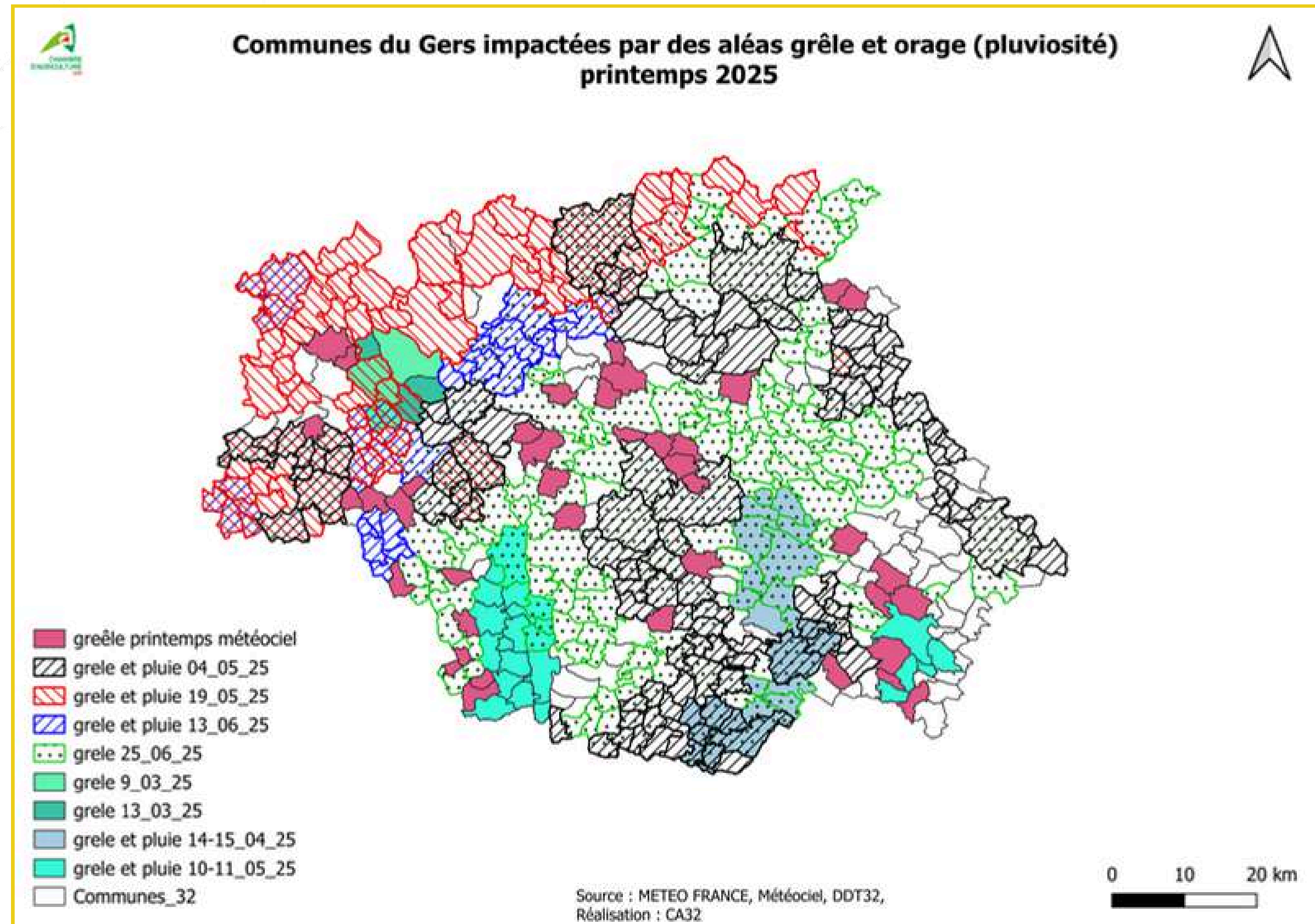


Tout le département impacté par la sécheresse



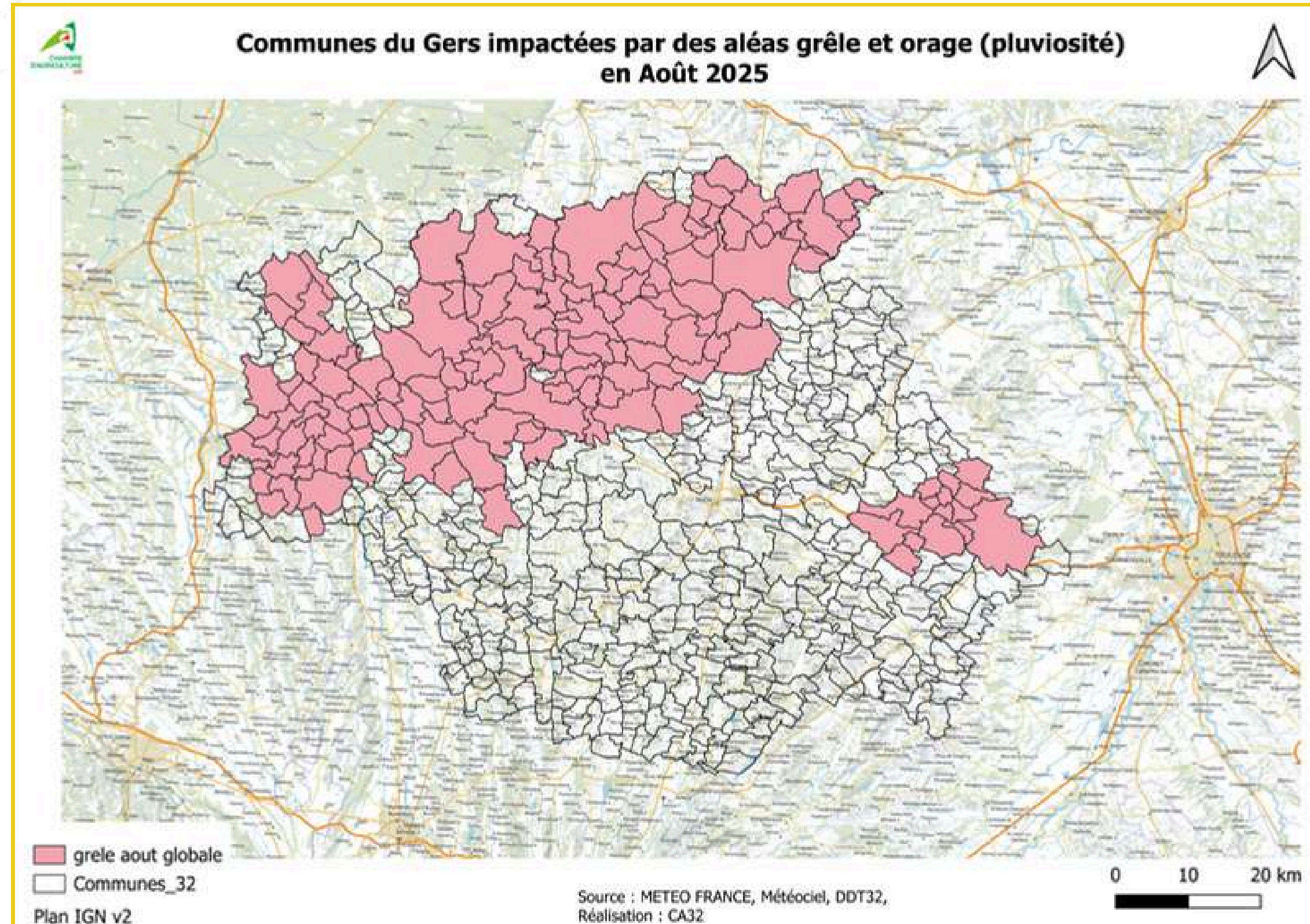


Des orages de grêle et de pluie de mars à août
408 communes touchées

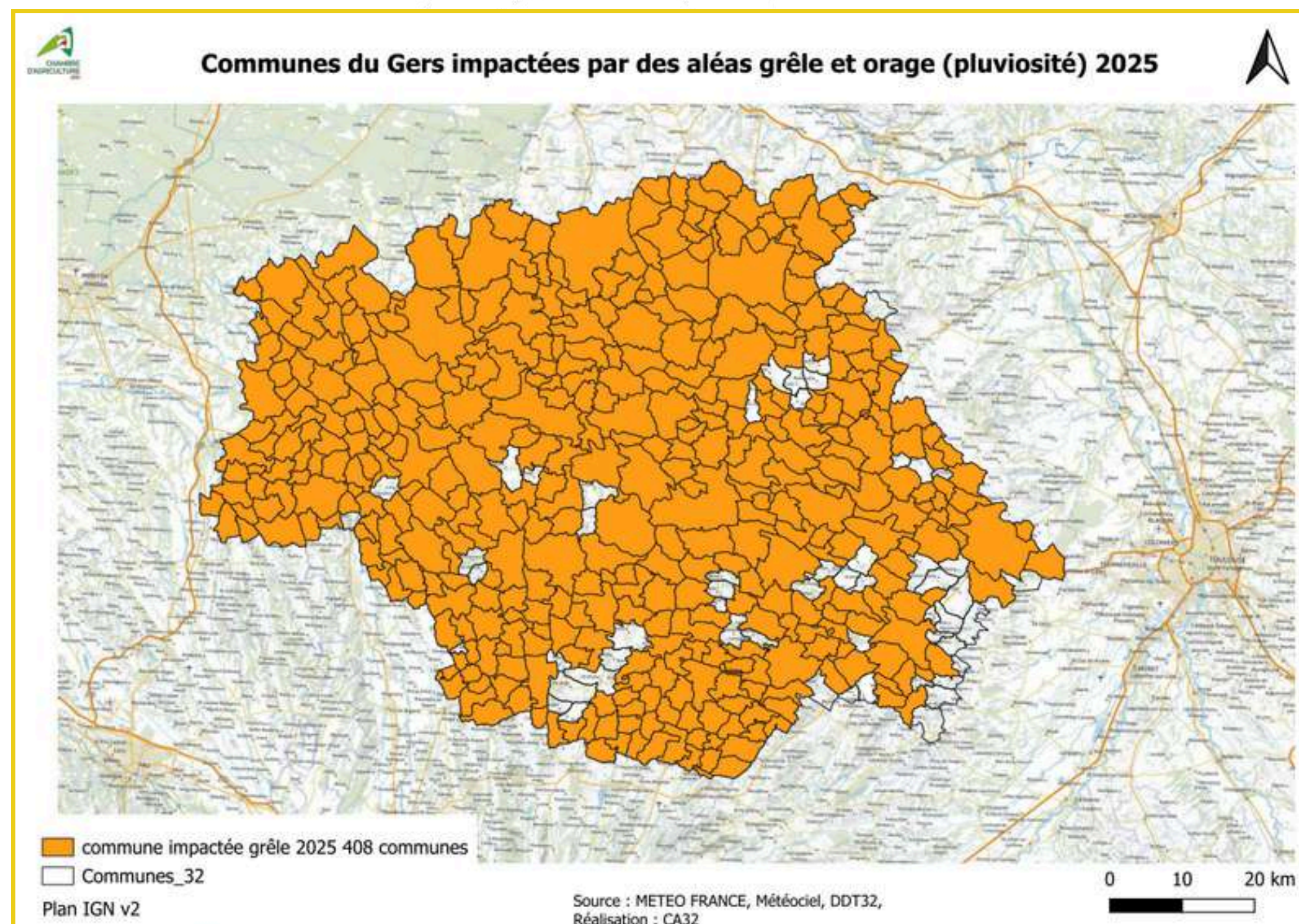




Des orages de grêle et de pluie de mars à août
408 communes touchées

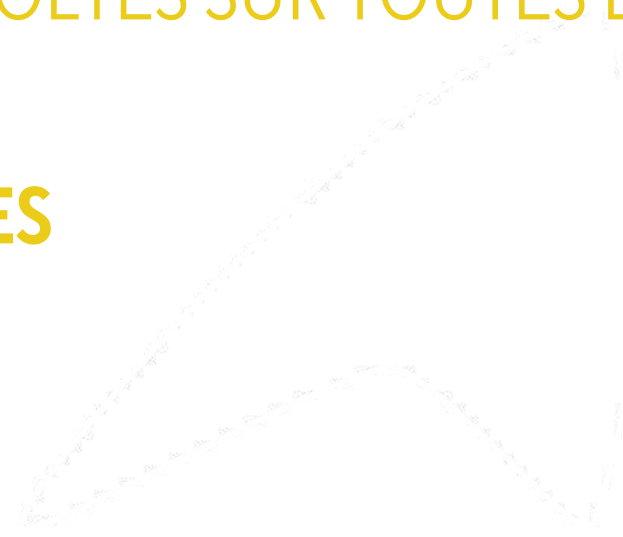


Des orages de grêle et de pluie de mars à août 408 communes touchées



Point de vigilance : les communes isolées dites non impactées peuvent l'avoir été par des effets de bordures. Il conviendrait de les intégrer dans la reconnaissance pour éviter les manques d'équité pour les agriculteurs qui pourraient avoir quelques parcelles concernées.

DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS **GRANDES CULTURES**



Sur la base d'une enquête auprès des organismes stockeurs (OS) présents sur le département et réalisée fin octobre nous pouvons ajuster l'état des lieux et les niveaux de pertes de productions.

Soles : sources DDT32

Pertes de revenus estimées à partir des moyennes réalisées sur les retours d'enquêtes des OS :
 $\text{nombre de quintaux manquants} \times \text{prix moyen du quintal} \times \text{sole départementale}$



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

GRANDES CULTURES



ORGES

Une moyenne de rendement de 45 qx/Ha qui se situe en dessous de la normale avec des disparités selon les OS. La sécheresse sur la fin de cycle a plus particulièrement pénalisé le bio, 10 à 20 % de pertes. Un OS signale même -40% sur du conventionnel en raison d'un poids spécifique (PS) faible provoqué par la sécheresse en fin de cycle. Sole : 12 497 Ha dont 1 803 en bio.

Pertes de revenus « Ferme Gers » :

-20% de rendement en conventionnel = $9 \text{ qx} \times 17,5 \text{ €} \times 10\,694 \text{ Ha} = 1,684 \text{ M d'€}$

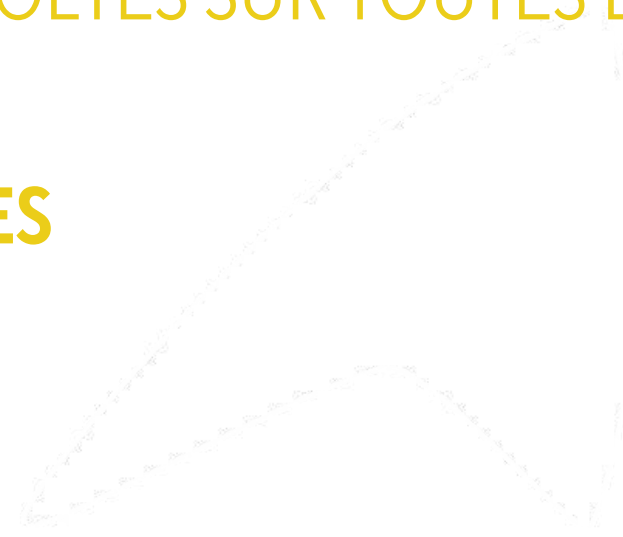
-15% en bio = $3,6 \text{ qx} \times 22 \text{ €} \times 1\,803 \text{ Ha} = 1,426 \text{ M d'€}$

Total : 3.11 M d'€



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

GRANDES CULTURES



BLÉS

Une moyenne de rendement de 55 qx/Ha en conventionnel et 23 en bio avec des fortes disparités également. Le bio apparait le plus impacté avec des variations de -20 à -42% selon les OS. Sécheresse de fin de cycle, apparition de carie, taux de protéines décevants.

Sole blé tendre : 81 081 Ha dont 7 975 en bio.

Pertes de revenus « Ferme Gers » :

-13% de rendement en conventionnel = $12 \text{ qx} \times 17,1 \text{ €} \times 73\,106 \text{ Ha} = 15 \text{ M d'€}$

-24% en bio = $5,5 \text{ qx} \times 32,5 \text{ €} \times 7\,975 \text{ Ha} = 1,426 \text{ M d'€}$

Total : 16,426 M d'€



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

GRANDES CULTURES



TOURNESOL

Il y a un différentiel entre les semis de la première quinzaine d'avril et les semis plus tardifs provoqués par les conditions orageuses du printemps. Les températures extrêmes en cours de cycle végétatif ont été plus impactantes sur les semis tardifs avec la présence de capitules grillés sans graines, et de capitules avec 30 à 50% de graines vides, non fécondées. De plus il y a eu un phénomène d'amincissement et de fragilité des tiges qui provoque la verse des pieds lorsque les capitules sont relativement grosses, elles deviennent irrécupérables.

C'est une culture rarement irriguée qui a subi les fortes chaleurs. Les rendements sont plus faibles que prévu et plusieurs parcelles de tournesol ne sont pas ramassées notamment en bio.

Les rendements moyens varient de 8 à 19,5 qx/Ha en retrait de 15 à 80% selon les OS.

Sole tournesol : 62 293 Ha dont 9 933 en bio.

Pertes de revenus « Ferme Gers » :

-38% de rendement en conventionnel = $6,3 \text{ qx} \times 47,2 \text{ €} \times 52\,360 \text{ Ha} = 15,57 \text{ M d'€}$

-45% en bio = $5,25 \text{ qx} \times 76 \text{ €} \times 9\,933 \text{ Ha} = 3,963 \text{ M d'€}$

Total : 19,533 M d'€



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

GRANDES CULTURES



MAÏS

Maïs pluvial : les semis précoces ont souvent vu la floraison coïncider avec les stress thermiques de mi-juin, entraînant des problèmes de fertilité. Le remplissage a ensuite été impacté par le déficit hydrique, avec des effets variables selon les secteurs et les pluies reçues. Les semis tardifs présentent souvent des peuplements insuffisants.

Au final, les rendements sont très hétérogènes et faibles, de 20 à 60 qx/ha, soit entre 35 et 75% de pertes de production selon les OS.

Les exploitations en zone Armagnac, déjà très impactées par les orages, qui présentent fréquemment des systèmes maïs sec - vigne, et qui subissent une crise viticole sans précédent, sont en grand danger.

Maïs irrigué : Les stress d'août sont arrivés après les floraisons et le stade limite d'avortement des grains (SLAG), limitant leur impact, sauf sur le remplissage. Seuls les agriculteurs ayant pu suivre le rythme d'irrigation (et sans restriction) se situent dans la moyenne pluriannuelle.

Cependant les OS signalent des pertes de rendement entre 20 et 50%, la fourchette haute concernant plutôt le bio.

A noter que les stress hydriques et thermiques ont favorisé le développement des mycotoxines, dont l'aflatoxine, et dégradé la qualité des récoltes.

Maïs ensilage : il est constaté un manque de qualité nutritionnelle liée à l'absence de grains laitex. De plus le volume de maïs ensilé est fortement réduit, de 30 à 50% selon l'observation du remplissage des silos.

Sole maïs : 50 011 Ha dont 1 082 en bio.

Pertes de revenus « Ferme Gers » :

-25% de rendement en conventionnel = $25 \text{ qx} \times 17 \text{ €} \times 48\,929 \text{ Ha} = 20,795 \text{ M d'€}$

-35% en bio = $20 \text{ qx} \times 28 \text{ €} \times 1\,082 \text{ Ha} = 0,606 \text{ M d'€}$

Total : 21,401 M d'€



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS GRANDES CULTURES



SOJA

Des semis tardifs, des levées tardives et des floraisons décalées qui coïncident avec les épisodes de fortes chaleurs ont accentué les problèmes de fécondation constatés avec des gousses à moitié vides et des graines qui font la moitié de leur taille normale.

Des rendements en baisse de 20 à 50% selon les OS, l'irrigation étant le facteur de variation.

Sole soja : 16 882 Ha dont 7 433 en bio.

Pertes de revenus « Ferme Gers » :

-30% de rendement en conventionnel = $6 \text{ qx} \times 42 \text{ €} \times 9\,448 \text{ Ha} = 2.38 \text{ M d'€}$

-30% en bio = $6 \text{ qx} \times 73 \text{ €} \times 7\,433 \text{ Ha} = 3,256 \text{ M d'€}$

Total : 5,636 M d'€



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

GRANDES CULTURES



SORGHO

Sécheresse et coups de chaleur en août ont provoqué des baisses de rendements de 20 à 80 %.

Sole sorgho : 4 111 Ha dont 493 en bio.

Pertes de revenus « Ferme Gers » :

-42% de rendement en conventionnel = $23 \text{ qx} \times 15 \text{ €} \times 3\,618 \text{ Ha} = 1,248 \text{ M d'€}$

-50% en bio = $27 \text{ qx} \times 17,5 \text{ €} \times 493 \text{ Ha} = 0,233 \text{ M d'€}$

Total : 1,481 M d'€

AUTRES CULTURES : sarrasin, lentille, lin, pois chiche, ...

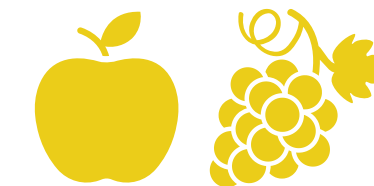
Sur le **sarrasin** des pertes jusqu'à 100 % sont observées principalement en raison d'un système racinaire totalement atrophie.

En **pois chiche** des rendements inférieurs de 18 à 50%. Avec une sole de 3 123 Ha majoritairement en bio la perte est de l'ordre de : $5 \text{ qx} (35\%) \times 80 \text{ €} \times 3\,123 \text{ Ha} = \mathbf{1,249 \text{ M d'€}}$



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

VIGNES ET VERGERS



ARBORICULTURE

Sur les pruniers les coups de chauds ont réduit les calibres, fripé les prunes qui sont tombées de l'arbre prématurément.

Des arbres sont également complètement morts suite à la sécheresse.

La grêle qui est intervenue en milieu de récolte a finalement peu impacté les fruits, mais les arbres se sont retrouvés dépouillés de leurs feuilles. Les fruits ont été fendus deux jours après.

Les agriculteurs ne pensent pas aux impacts des grêlons mais plutôt à l'excès d'eau qui a recouvert les vergers suite à cet évènement climatique intense.

Un producteur qui récolte normalement 150 tonnes de récolte pour 42 ha, signale que la récolte se précise autour de 100 tonnes.

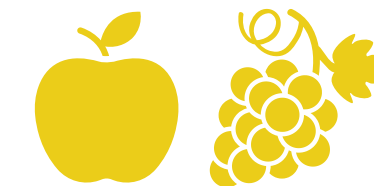
Les producteurs de noisettes ont aussi signalé des pertes conséquentes, de l'ordre de 40%, en lien avec sécheresse et coûts de chaleur qui ont provoqué une chute prématurée des fruits.

Des producteurs de pommes évoquent de leur côté des pertes de l'ordre de 20% par ces chutes prématurées et s'inquiètent des pertes qu'il y aura aussi pendant le stockage.



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

VIGNES ET VERGERS



VITICULTURE

Sur ce millésime 2025, les rendements ont été très décevants avec 50 à 60 hl/ha de moyenne sur les Sauvignon et Chardonnay et cépages noirs pour élaborer les vins rouges (pour un objectif de 80-85 hl/ha) et 65-70 hl sur les Colombard, les Ugni Blanc et cépages destinés aux vins rosés (pour un objectif de 100 hl/ha).

Ce millésime 2025 est donc la **cinquième récolte sinistrée** d'affilée pour cause de sécheresse, canicule et dégâts de grêle sur plus de 1000 ha entre Gondrin et Lectoure le 31/08/2025.

A date, la récolte est estimée autour **1 250 000 hl soit à -35% par rapport à la récolte moyenne** de 1 850 000 hl (moyenne historique 2010-2020 avant la succession des 5 millésimes sinistrés).

Les fortes températures de cet été ont impacté considérablement la production avec des grains brûlés par le soleil et un stress hydrique important, surtout dans le Bas Armagnac sur des sols avec peu de réserve utile.

Globalement, les pertes estimées sur l'ensemble du vignoble sont de l'ordre de 35% soit de 2000 à 2500 €/ha / (valeur du raisin). **Sur une base médiane de 2250 € et de 20 366 HA de vignes la perte pour le vignoble gersois est de 45, 823 millions d'€.**



DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS

VIGNES ET VERGERS



PERTES DE LA FERME GERS : 114.659 millions d'€ (vs 99 millions en 2024)

GRANDES CULTURES : 68,836 millions d'€

VITICULTURE : 45,823 millions d'€

PERTES DE L'AGRICULTEUR : (rendement x prix) - Coût de production (CH.op + structures + rémunération agri) = Marge à l'hectare.

(Source et références rendements-prix d'un OS)

Blé en conventionnel : $(55 \text{ qx} * 25 \text{ €}) - 1574 \text{ €} = - 199 \text{ €}$

Blé en bio : $(23 \text{ qx} * 42 \text{ €}) - 1618 \text{ €} = - 652 \text{ €}$

Tournesol en conventionnel : $(16 \text{ qx} * 46 \text{ €}) - 1464 \text{ €} = - 728 \text{ €}$

Tournesol en bio : $(12 \text{ qx} * 75 \text{ €}) - 1829 \text{ €} = - 929 \text{ €}$

Maïs en conventionnel : $(100 \text{ qx} * 19 \text{ €}) - 2599 \text{ €} = - 699 \text{ €}$

Maïs en bio : $(57 \text{ qx} * 32 \text{ €}) - 2378 \text{ €} = - 554 \text{ €}$

Soja en conventionnel : $(20 \text{ qx} * 43 \text{ €}) - 1972 \text{ €} = - 1112 \text{ €}$

Soja en bio : $(20 \text{ qx} * 77 \text{ €}) - 2063 \text{ €} = - 523 \text{ €}$

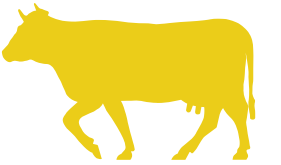
DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS PRODUCTIONS ANIMALES



AVICULTURE : UNE SURMORTALITÉ LIÉE A LA CHALEUR

Les volailles de chair et les palmipèdes à foie gras sont sensibles aux coups de chaleur qui ont provoqué des mortalités importantes dans certains élevages. Vivadour annonce 16 000 poulets label rouge morts, majoritairement dans la tranche 7 à 12 semaines d'âge. Seulement 3 éleveurs sur 20 sont assurés, ceci en raison d'un coût assurantiel trop pénalisant au regard de la marge brute de cette production. Côté poules pondeuses cela s'est traduit par des pertes de ponte. Cependant les éleveurs, comme ceux en volailles standards certifiées sont assurés pour la plupart.

DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS PRODUCTIONS ANIMALES



RUMINANTS : pertes fourragères

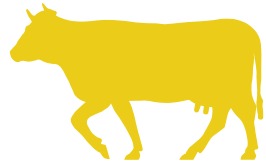
Malgré un bon indice de pousse d'herbe jusqu'au mois de juin, la récolte des foin a été compliquée ce printemps 2025 en raison des conditions orageuses.

Les créneaux de récolte ont été raccourcis par les averses fréquentes, limitant le nombre de coupes parfois à une seule au lieu de 2 ou 3, et donc les volumes de stocks pour l'hiver.

De plus il a été constaté des pertes importantes dans les secteurs inondés en raison de la terre amenée dans les parcelles par les ravinements.

La sécheresse exceptionnelle qui a suivi a empêché les nouvelles productions d'herbe et donc de compenser les déficits en fourrages conduisant d'ores et déjà les éleveurs à puiser dans les stocks d'hiver pour remplacer l'absence d'herbe sur les prairies.

DES PERTES DE RÉCOLTES SUR TOUTES LES PRODUCTIONS ANIMALES



Indice de production des prairies AIRBUS

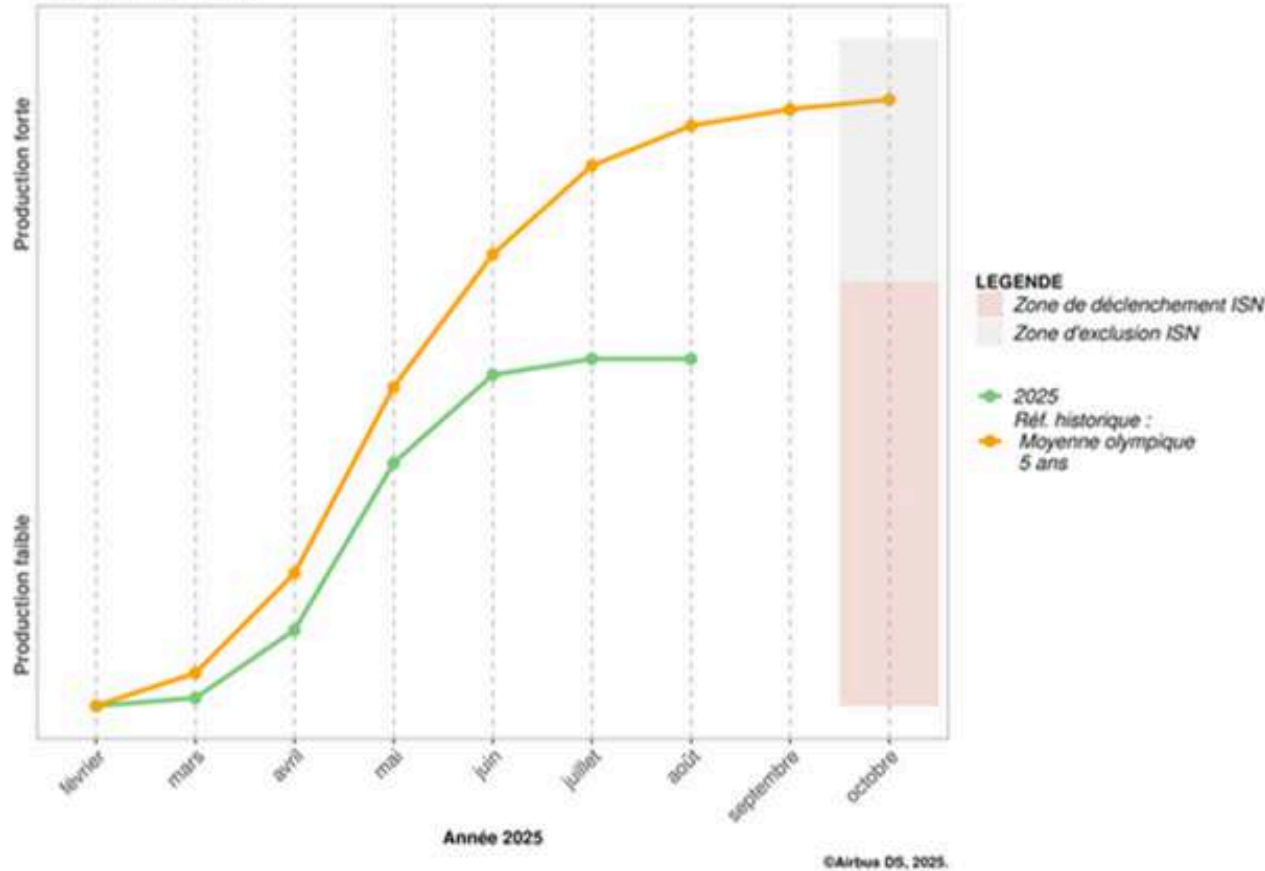
<https://www.pleinchamp.com/les-outils/production-des-prairies/production-cumulee>



■ LAHAS

Indice de pousse des prairies mensuel cumulé

2025 - Code INSEE : 32182



Indice de production des prairies AIRBUS

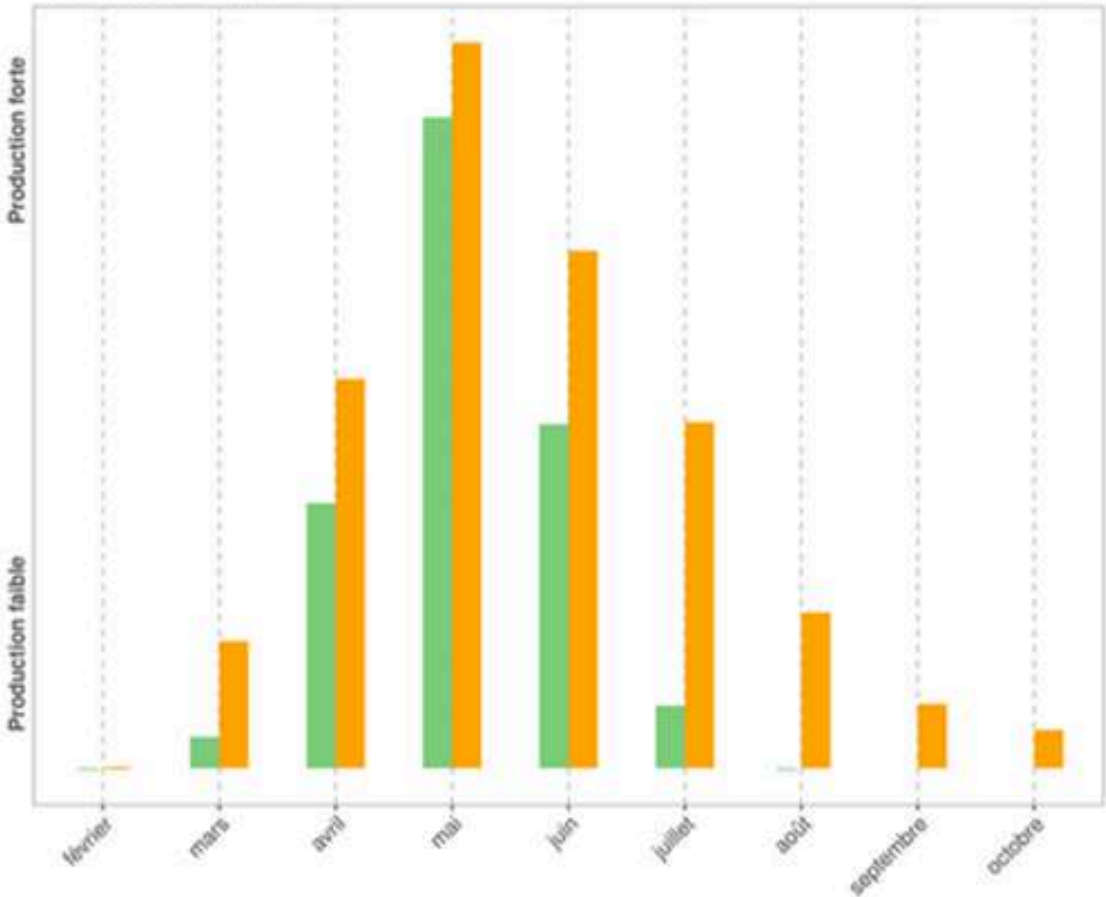
<https://www.pleinchamp.com/les-outils/production-des-prairies/production-cumulee>



■ LAHAS

Indice de pousse des prairies mensuel

2025 - Code INSEE : 32182



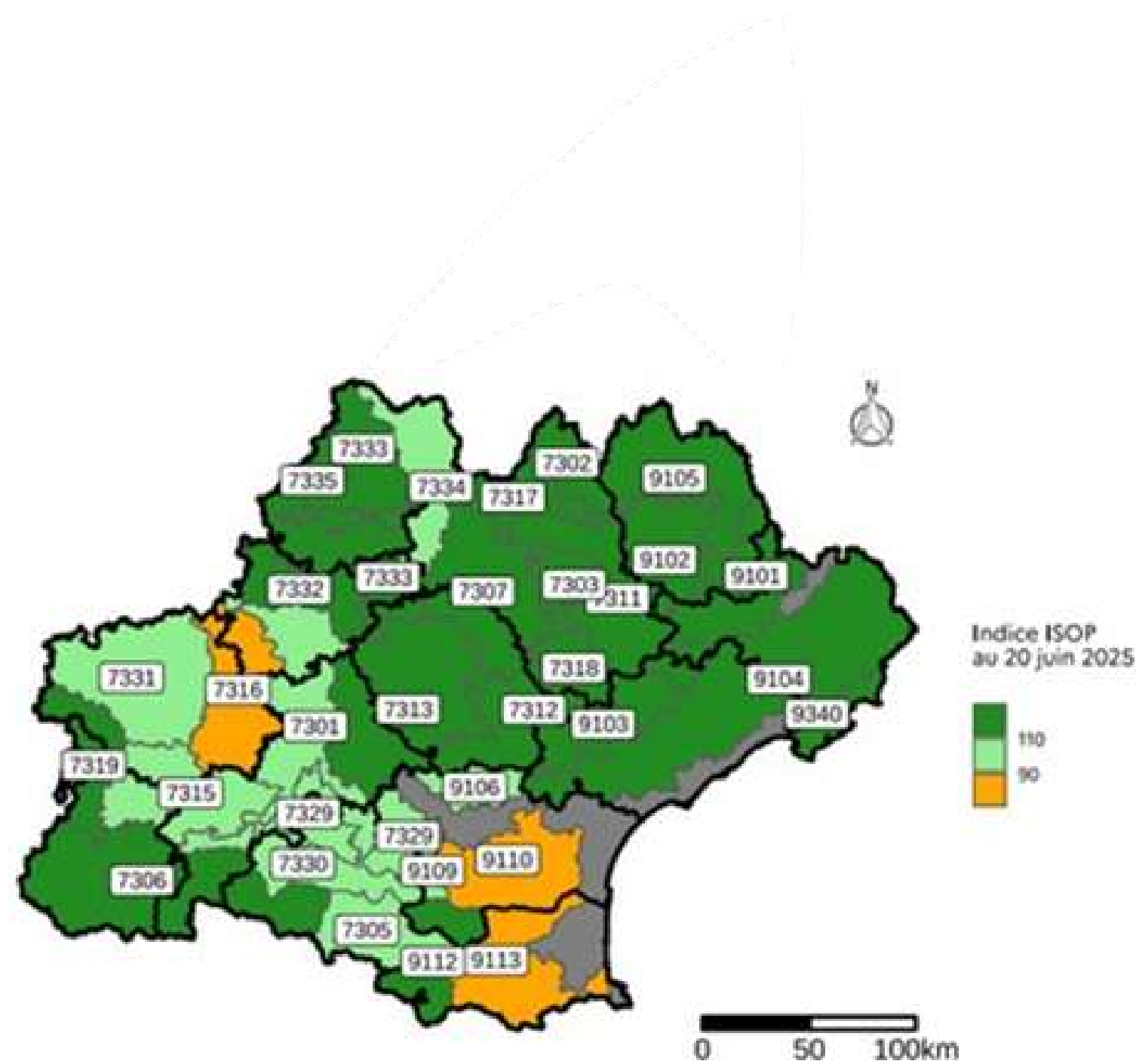


Figure 1: Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie

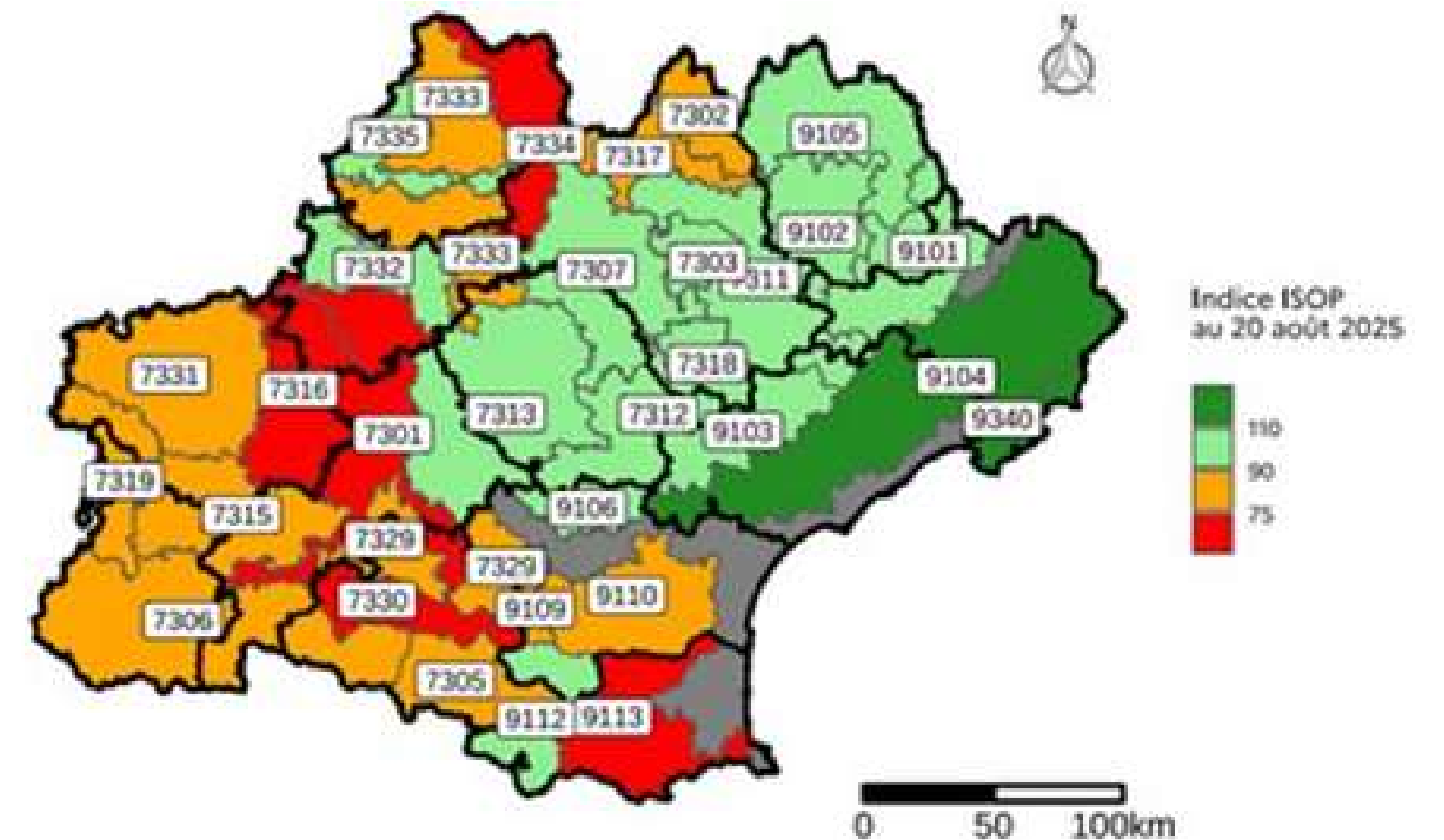


Figure 1: Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie

Un début d'automne 2025 sec

■ 3 semaines sans pluie significative (> 2 mm) entre le 22 septembre et le 18 octobre



- Repousse des prairies pénalisée → possibilité de pâturage limitée → consommation de stocks

Pluviométrie
du 1^{er} septembre
au
20 octobre 2025

(relevés
Météo France)

	09	10
AUCH	45 mm	16 mm
MIRANDE	52 mm	15 mm
PEYRUSSE-GRANDE	47 mm	24 mm
BEUCAIRE	49 mm	21 mm
LANNEPAX	47 mm	19 mm
CONDOM	57 mm	19 mm
FLEURANCE	41 mm	21 mm
MAUROUT	33 mm	21 mm
GIMONT	36 mm	15 mm
LAHAS	39 mm	13 mm
BLAJAN	82 mm	11 mm
CASTELNAU MAGNOAC	69 mm	15 mm
SADEILLAN	54 mm	12 mm
SARRAGACHIES	55 mm	20 mm
MAUMUSSON	50 mm	27 mm
LE HOUGA	55 mm	19 mm
PARLEBOSCQ	61 mm	24 mm

En % de la normale du mois

	09	10
AUCH	83%	28%
MIRANDE	93%	24%
PEYRUSSE-GRANDE	78%	37%
BEUCAIRE	84%	34%
LANNEPAX	77%	30%
CONDOM	111%	34%
FLEURANCE	71%	36%
MAUROUT	59%	39%
GIMONT	67%	26%
LAHAS	97%	25%
BLAJAN	166%	19%
CASTELNAU MAGNOAC	122%	23%
SADEILLAN	97%	20%
SARRAGACHIES	76%	26%
MAUMUSSON	69%	33%
LE HOUGA	82%	28%
PARLEBOSCQ	91%	32%

DEMANDES DE LA PROFESSION AGRICOLE

DEMANDE DE DEGREVEMENTS DE TAXE FONCIÈRE DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES (TFNB) POUR PERTES DE RÉCOLTES SUITE AUX ALÉAS CLIMATIQUES DE L'ANNÉE 2025

Les taux de dégrèvements sollicités :

Terres arables (Grandes cultures) :

- 60% sur l'ensemble du département en raison de la sécheresse,
- 80% pour la zone impactée par les orages et la grêle et pour les communes reconnues catastrophe naturelle

Vergers :

- 60% sur l'ensemble du département en raison de la sécheresse,
- 80% pour la zone impactée par les orages et la grêle et pour les communes reconnues catastrophe naturelle

Vignes

- 60% sur l'ensemble du département en raison de la sécheresse,
- 80% pour la zone impactée par les orages et la grêle et pour les communes reconnues catastrophe naturelle
- 100% pour les 143 communes concernées par l'orage de grêle du 31 août 2025 et pour les communes reconnues catastrophe naturelle

Prairies :

- 80% sur l'ensemble du département en raison de la sécheresse,
- 100% pour la zone impactée par les orages et la grêle et pour les communes reconnues catastrophe naturelle.

DEMANDES DE LA PROFESSION AGRICOLE

- *La révision complète du système assurantiel qui « a tourné le dos aux agriculteurs » et rend inaccessible l' utilisation de cet outil pour compenser les pertes économiques,
- *Le report de toutes les dettes dès cette année (année blanche type COVID) dont prioritairement pour toutes les exploitations en procédures judiciaires,
- *La réorientation des banques à pratiquer la restructuration au lieu de préconiser les procédures judiciaires,
- *Une révision de la politique des agios pratiqués par les banques, voire également par les fournisseurs,
- *L' application du dispositif calamités agricoles pertes de fonds et de récoltes à tout le département,
- *La révision des critères d'éligibilité d' accès au prêt d'État pour la restructuration des trésoreries, dont le ratio EBE/CA < 25 % et l' évolution défavorable des capitaux propres ainsi que son accès aux sociétés anonymes.
 - *Pour la viticulture, un programme pour une nouvelle campagne d' arrachage,
 - *Pour l'élevage, le soutien financier aux éleveurs par la prise en charge du coût des vaccins, quelle que soit l' espèce.
 - *Pour les entreprises d' aval, la mise en place de mesures d' aides basées sur la perte d'EBE, par des soutiens à la structuration et/ou aux actions de reconquête de marchés.* La Profession alerte aussi sur le fait que les fournisseurs et prestataires de services des filières qui assument le rôle de banquier sont les victimes collatérales de cet état de crise et se retrouvent également en grande difficulté financière.

